

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE



Sommaire

LES FAITS MARQUANTS 2017	3
--------------------------------	---

LES INDICATEURS TECHNIQUES

I) <u>Le territoire desservi</u>	5
--	---

1.1 Le périmètre	5-6
------------------------	-----

II) <u>La collecte</u>	6
------------------------------	---

1.1 La collecte des Ordures ménagères	6
---	---

1.2 La collecte sélective des déchets ménagers recyclables	6-7
--	-----

1.3 La collecte des déchets verts	7-8
---	-----

1.4 La collecte des cartons à destination des professionnels	8
--	---

1.5 La collecte des conteneurs enterrés	8
---	---

1.6 La collecte en déchetterie	9-10
--------------------------------------	------

III) <u>Le traitement</u>	11
---------------------------------	----

1.1 Les unités de traitement	11-12
------------------------------------	-------

1.2 Les modes de traitement	13-14-15
-----------------------------------	----------

LES INDICATEURS FINANCIERS

1.1 Les modalités d'exploitation du service de collecte	15
---	----

1.2 Le Bilan financier de l'année 2017	16
--	----

* Les dépenses	16
----------------------	----

* Les recettes	16
----------------------	----

1.3 Les perspectives 2018	17
---------------------------------	----

Les faits marquants 2017

L'Intercom Bernay Terres de Normandie est composée de 80 communes regroupant 58 017 habitants.

L'Intercom Bernay Terres de Normandie a pour compétence :

- La collecte et le traitement des déchets des ménages et des déchets assimilables

L'Intercom Bernay Terres de Normandie est adhérente au SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure) qui a en charge le traitement des déchets et la gestion des déchetteries.

Marché de collecte des déchets ménagers et du tri sélectif

L'Intercom Bernay Terres de Normandie est :

- En groupement de commande avec l'Interco Normandie Sud Eure et les pôles de Bernay, Beaumesnil et Beaumont Le Roger, la prestation est assurée par la société COVED
- En groupement de commande avec la Communauté de Communes Roumois Seine et Pont Audemer-Val de Risle, la prestation est assurée la société DERICHEBOURG.
- En régie pour la commune de Brionne.
- En prestation avec la société COVED pour l'ex territoire du canton de Broglie

Ex-Intercom du Pays Brionnais



Ex-Communauté de Communes De Bernay et des Environs



Ex-Intercom Risle et Charentonne

Ex-Communauté de Communes du Canton de Beaumesnil

Ex-Communauté de Communes Du Canton de Broglie

Les indicateurs techniques

I) Le territoire desservi

1.1 Le périmètre

	Population 2017		Population 2017
ACLOU	307	LE PLESSIS STE OPPORTUNE	288
BARC	1 126	LIVET SUR AUTHOU	150
BARQUET	437	MALLEVILLE SUR LE BEC	257
BEAUMONT LE ROGER	3 039	MALOUY	156
BEAUMONTEL	709	MELICOURT	84
BERNAY	11 062	MENNEVAL	1 466
BERTHOUVILLE	314	MESNIL ROUSSET	103
BERVILLE LA CAMPAGNE	196	MONTREUIL L'ARGILLE	811
BOISNEY	292	MORSAN	121
BOSROBERT	641	NASSANDRES SUR RISLE	2 460
BRAY	370	NEUVILLE SUR AUTHOU	198
BRETIGNY	160	NOTRE DAME D'EPINE	78
BRIONNE	4 486	NOTRE DAME DU HAMEL	216
BROGLIE	1 147	PLAINVILLE	191
CALLEVILLE	670	PLASNES	714
CAORCHES ST NICOLAS	603	ROMILLY LA PUTHENAYE	324
CAPELLE LES GRANDS	449	ROUGE PERRIERS	325
CHAMBLAC	406	SERQUIGNY	2 108
COMBON	813	ST AGNAN DE CERNIERES	142
CORNEVILLE LA FOUCETIERE	121	ST AUBIN DU THENNEY	365
COURBEPINE	748	ST AUBIN LE VERTUEUX	901
ECARDENVILLE LA CAMPAGNE	462	ST CLAIR D'ARCEY	351
FERRIERES ST HILAIRE	419	ST CYR DE SALERNE	213
FONTAINE L'ABBE	594	ST DENIS D'AUGERONS	96
FRANQUEVILLE	338	ST ELOI DE FOURQUES	512
GOUPILLIERES	836	ST JEAN DU THENNEY	234
GRAND CAMP	488	ST LAURENT DU TENCEMENT	51
GROSLEY SUR RISLE	547	ST LEGER DE ROTES	406
HARCOURT	993	ST MARTIN DU TILLEUL	253
HECMANVILLE	170	ST PAUL DE FOURQUES	293
LA CHAPELLE GAUTHIER	414	ST PIERRE DE CERNIERES	231
LA GOULAFRIERE	171	ST PIERRE DE SALERNE	255
LA HAYE DE CALLEVILLE	287	ST QUENTIN DES ISLES	234
LA HOUSSAYE	221	ST VICTOR DE CHRETIENVILLE	461
LA NEUVILLE DU BOSC	632	ST VICTOR D'EPINE	326
LA TRINITE DE REVILLE	249	STE OPPORTUNE DU BOSC	675
LAUNAY	219	THIBOUVILLE	334

LE BEC HELLOUIN	426	TILLEUL OTHON	383
LE MESNIL EN OUCHE	4 848	VALAILLES	403
LE NOYER EN OUCHE	230	VERNEUSES	208
TOTAL			58 017

II) La collecte

1.1 La collecte des ordures ménagères

- *Fréquence*

Collectivités/Marché de collecte	Ordures Ménagères	Prestataires
Intercom Bernay Terres de Normandie	C1	COVED
Communes Rurales Ex IPB	C1	DERICHEBOURG
Centre-ville et Collectif Brionne	C2	REGIE
Centre-ville et Collectif Bernay	C2	COVED

C1 : collecte une fois par semaine - **C2** : collecte 2 fois par semaine.

- *Evolution des tonnages*

Collectivités	2013	2014	2015	2016	2017
Intercom Bernay Terres de Normandie	12 744	14 307	14 016	14 049	14 579

1.2 La collecte sélective des déchets ménagers recyclables

- *Collecte en porte à porte*

Collectivités	Collecte sélective	Contenants	Type de Benne	Prestataires
Communes rurales Ex IPB	C 0.5	Bacs	Monoflux	DERICHEBOURG
Intercom Bernay Terres de Normandie	C 0.5	Bacs et sacs jaunes	Bi-compartimentée	COVED
Ville de Brionne	C 0.5	Sacs	Monoflux	REGIE
Ex CC Broglie	C 1	Sacs et Bacs jaunes	Bi-compartimentée	COVED

C 0.5 : une collecte tous les 15 jours

Monoflux : collecte d'un seul flux à la fois

Bi-compartimentée : Collecte séparée des Om et Tri sélectif en même temps.

Les déchets d'emballages acceptés dans la collecte sélective sont :

- Les bouteilles et les flacons en plastique,
- Les cartons et les cartonnettes,
- Les briques alimentaires
- Les emballages métalliques

- ***Collecte en points d'apport volontaire (PAV)***

Collectivités	Colonnes		
	Verre	Papier	Cartons
Intercom Bernay Terres de Normandie	209	167 + 3 en mélange	29

Le SDOMODE est en charge de la collecte des points d'apport volontaire, les colonnes sont vidées en fonction du taux de remplissage.

- ***Répartition annuelle des tonnages de la collecte sélective***

	2013	2014	2015	2016	2017
Emballages	1 158	1 324	1 349	1 645	1 569
Verre	1 996	1 911	2 047	1 951	1 931
Journaux, Magazines	844	820	803	853	801
Total Collecte Sélective	3 998	4 055	4 199	4 449	4 301

1.3 La collecte des Déchets verts

- ***Fréquence***

Collectivités	Collecte sélective	Contenants	Prestataires	Période
Ville de Brionne	C 1	Bacs déchets verts	REGIE	15 mars au 16 novembre
Villes de Bernay et Menneval	C 1	Sacs	COVED	30 mars au 15 novembre
Villes de Beaumont le Roger et Serquigny	C 1		REGIE	Mi-Mars/ mi-novembre

- *Tonnages*

Collectivités	2013	2014	2015	2016	2017
Ville de Brionne	302	357	296	307	301
Villes de Bernay et Menneval	801	963	766	778	716

1.4 La collecte des gros cartons à destination des professionnels

- *Fréquence*

Collectivités	Collecte	Prestataires
Centre-Ville de Brionne et zones d'activités	C 1	PAREC
Harcourt	C 1	PAREC
Centre-Ville de Bernay et zones d'activités	C 2	COVED

C1 : collecte une fois par semaine - C2 : collecte 2 fois par semaine.

- *Tonnages*

Collectivités	2013	2014	2015	2016	2017
Ville de Brionne	16.70	17.10	24.30	19	31
Harcourt				4	5
Ville de Bernay	166	164	160	159	155

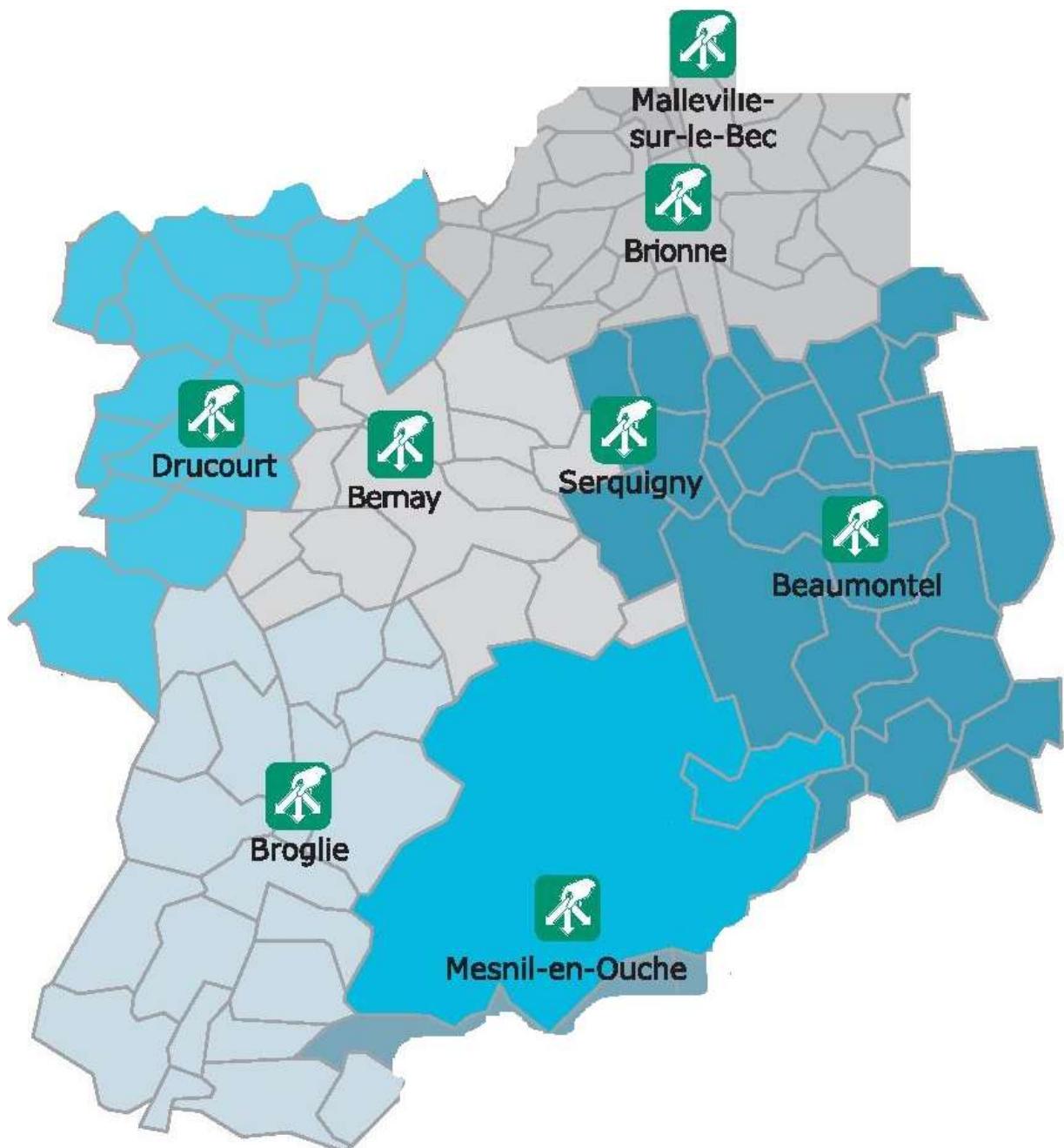
1.5 La collecte des conteneurs enterrés

Collectivités	FLUX			Fréquence		
	OM	Recyclable	Verre	OM	Recyclable	Prestataire
Ville de Brionne	1	1		C 1	C 0.5	VEOLIA
Ville de Bernay	3	3	3	C 1	C 0.5	SEPUR

1.6 La collecte en déchetterie

- *Localisation*

Collectivités	Nbre	Communes	Localisation des déchetteries
Intercom Pays Brionnais	2	Brionne	Rue Marcel Nogrette
		Malleville sur le bec	Site du Cetralval
Intercom Risle et Charentonne	2	Beaumontel	La Fresnaye
		Serquigny	Le Grand Hamel
CC Bernay	1	Bernay	Les Granges
CC Beaumesnil	1	La Barre en ouche	Route de Beaumesnil
CC Broglie	1	Broglie	Lieu-dit Beauvais



- *Les déchets acceptés*

FILIERES	COLLECTEUR
CONTENEUR VERRE	SIBELCO
CONTENEUR JOURNAUX, MAGAZINES	SIBELCO
BENNE A FERRAILLE	COVED, PASSENAUD, ROYER
BENNE A BOIS	VEOLIA, ROYER
BENNE A GRAVATS	VEOLIA, ROYER
BENNE A ENCOMBRANT	VEOLIA, ROYER
BENNE A DECHETS VERTS	VEOLIA, ROYER
BENNE OU LOCAL A PNEU	HENRY RECYCLAGE
BENNE A PLATRE	VEOLIA, ROYER
BENNE OU LOCAL A CARTON	ROYER, PAREC
CONTENEUR DDS	TRIADIS
COLONNE A HUILE	SONOLUB
CONTENEUR A PILE	COREPILE
CONTENEUR A DEEE	COVED
CAISSE NEONS, AMPOULES	RECYCLUM
BAC A CARTOUCHE D'ENCRE	TRIADIS

- *Tonnages collectés des déchets soumis à contribution*

Filières	2013	2014	2015	2016	2017
Encombrants	2 109	2 482	2 426	2 269	1 695
Déchets Verts	7 818	12 394	9 496	9 123	7 289
Gazons			572	1 435	831
Branchages			35	106	120
Bois	1 528	2 042	1 882	1 902	1 505
Gravats	1 808	1 581	2 530	2 026	1 595
Plâtre	536	637	446	592	504
Amiante	25	40	84	48	55

III) Le traitement

Le traitement des déchets est de la compétence du SDOMODE. L'Intercom ne gère aucune unité de traitement.

1.1 Les unités de traitement

Collectes en Déchèteries		
Déchets traités	Traitement	Technique de Traitement
Déchets Verts	Plateforme SDOMODE de Beaumontel	Compostage – Extraction de Biomasse (valorisation énergétique)
Gazon	Ferme De Bouclon à Boissy Lamberville (27) Ferme EARL Adeline à St Pierre du Mesnil	Méthanisation
Branches	Broyage sur la Plateforme SDOMODE de Beaumontel	Valorisation énergétique – ECOSYS ou SUEZ RV Bois
Encombrants	Centre de Traitement et de Valorisation Energétique de Malleville-sur-le-Bec (27)	Enfouissement
Bois	Broyage et affinage sur la Plateforme SDOMODE de Beaumontel	Valorisation énergétique à Chapelle Darblay (76)
Ferrailles	Royer (Giverville 27)	Recyclage
Gravats	Plateforme SDOMODE de Beaumontel	Concassage
Cartons	Passenaud à Courbépine (27)	Recyclage
DDS	Tri réalisé par des chimistes TRIADIS (Rouen 76)	Valorisation énergétique et recyclage par TRIADIS (76) exemples : acides et bases opération de stabilisation physicochimique du pH puis valorisation énergétique, recyclage des résidus métalliques (ex : pots de peinture)
D3E	Tri par COVED (Bernay 27)	Traitement spécifique des substances et des composants dangereux (tubes cathodiques, gaz réfrigérant CFC) et recyclage matière des métaux, plastiques, circuits imprimés, etc.
Piles	Filière dédiée prise en charge par COREPILE	Recyclage des parties métallique et traitement adapté des déchets spéciaux sur plusieurs sites en France
Pneus	Tri et broyage par société HENRY NORMANDIE RECYCLAGE (St Aubin Lès Elbeufs 76)	Valorisation énergétique (cimenteries, aciéries France, Suisse, Maroc) ; rechapage (France, Allemagne, Pays Bas) ; travaux publics/drains (France)
Batteries	Royer à Giverville (27)	Recyclage
Plâtre	Maprosol à Rogerville (76)	Tri (isolant, fraction métallique, bois, gravats) puis envoi et recyclage chez les industriels producteurs de produits à base de plâtre.
Huile de vidange	ECOHUILE (Lillebonne 76)	Traitement par régénération (huile de vidange recyclée) et valorisation énergétique par ECOHUILE (Lillebonne 76)

Collectes Sélectives		
Déchets traités	Traitement	Technique de Traitement
Métaux (boites de conserves, cannette, ...)	Centre de tri du SDOMODE à Pont Audemer (27), exploité par le groupement COVED/ENTRAIN	Trier (Ferreux / non ferreux) et recycler en acier (COVED-Europe) ou aluminium (VEOLIA)
Bouteilles et flacons en plastique	Centre de tri du SDOMODE à Pont Audemer (27), exploité par le groupement COVED/ENTRAIN	Trier selon leurs matières (PVC, PET, PEHD) et régénérer pour la fabrication de fibres textiles, de nouveaux flacons, etc.... par PAPREC (27,78 et 56)
Papiers (prospectus, journaux, magazines...)	Centre de tri du SDOMODE à Pont Audemer (27), exploité par le groupement COVED/ENTRAIN	Recycler en papier par Chapelle Darblay (76)
Cartons	Centre de tri du SDOMODE à Pont Audemer (27), exploité par le groupement COVED/ENTRAIN	Recycler par VEOLIA (plusieurs sites en France, dont OTOR 76)
Briques alimentaires	Centre de tri du SDOMODE à Pont Audemer (27), exploité par le groupement COVED/ENTRAIN	Recycler en papier cadeau et papier hygiénique par SUEZ (plusieurs sites en France)
Verre	Transit sur la plateforme SIBELCO (Saint Vigor d'Ymonville 76)	Recycler en verre par OI Manufacturing (Reims 51)

Ordures Ménagères	
Déchets traités	Traitement
Ordures Ménagers	Enfouissement technique au Centre de Traitement et de Valorisation Energétique de Malleville-sur-le-Bec (27) ou valorisation énergétique à l'usine d'incinération OREADE de St Jean de Folleville (76)

Amiante lié	
Déchets traités	Traitement
Amiante lié	Enfouissement technique ETARES (Gonfreville l'Orcher 76)

1.2 Les modes de traitement

• L'enfouissement

Les ordures ménagères, les encombrants et les refus de tri sont en grande partie enfouis au centre d'enfouissement de classe II de Maleville sur le Bec.

Ce dernier est réglementé au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Les déchets sont pesés, disposés dans des alvéoles étanches, puis compactés. Lorsque l'alvéole est remplie, elle est rendue étanche par la pose d'une géomembrane, puis recouverte de terre. Le traitement est complété par une récupération des lixiviats et du biogaz. Ce dernier est récupéré pour alimenter des turbines électriques.

Le casier d'enfouissement

Suite aux multiples contrôles sur la qualité de conception du casier, les services préfectoraux donnent l'autorisation d'entrer en exploitation. Les déchets enfouis sont les ordures ménagères, les encombrants et les Déchets Industriels Banals.

La préparation du casier

Terrassement
Traitement à la bouteille
Pose barrière active

La répartition des déchets

Dès leur vidage, les déchets sont répartis sur toute la surface par un compacteur. Grâce à ses 38 tonnes, il écrase la masse de déchets afin d'obtenir une densité de 1 pour 1 : une tonne de déchets est contenue dans un 1 m³. En plus du gain de volume, cela évite la formation de poches de biogaz.

La fin d'exploitation

Une fois le casier rempli, la barrière active est refermée : le casier est alors entièrement hermétique ! Des têtes de puits sont alors installées afin de poursuivre l'extraction des effluents. Enfin, un massif drainant (pour les eaux pluviales) et un mélange de limons et de compost sont étalés sur le casier. Ils formeront un terreau fertile pour la poussée du gazon et des arbustes : la végétalisation est terminée.

La barrière active
Posé sur le fond et sur les flancs du casier d'une épaisseur imperméable en PEHD[®] de 2,5mm. Elle est protégée en dessous et au-dessus par un géotextile qui préserve son intégrité.

La barrière passive
Elle est réalisée par la pose d'une couche de 5m de limons argileux revêtue à la bitumine[®] afin d'augmenter l'imperméabilité du sol et des flancs à 1,10-0 re/².

* Limon calcaire ordinaire

• L'incinération

Une partie des ordures ménagères est amenée en usine d'incinération au Havre ou à Rouen.

En effet, le plan départemental d'élimination des déchets ménagers assimilés (PDEDMA) prévoit de répartir le flux entre les équipements de traitement les plus proches géographiquement afin de diminuer l'impact environnemental du transport et ainsi diminuer de moitié les tonnages d'ordures ménagères résiduelles actuellement admis sur le site du centre d'enfouissement de Maleville sur le Bec.

- *Le compostage*

Le compostage est un procédé de dégradation naturelle des matières organiques, par des micro-organismes, en présence d'humidité et d'oxygène.

Il permet de réduire le volume de votre poubelle et produire un amendement naturel de qualité à utiliser directement dans votre jardin.

Cette pratique s'avère économique et environnementale.

Que peut-on composter ?

Tous les déchets organiques

Déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, filtres en papier, croûtes de fromage, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc...

Déchets de jardin : tonte de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc...

Déchets de maison : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendre de bois, sciures et copeaux, papier journal, plantes d'intérieur, etc... (Source ADEME)

Tous les habitants peuvent acquérir un composteur équipé d'un bio-seau et d'un guide de compostage par foyer pour un montant de 15 euros.

Composteur plastique 420 Litres (Dimensions : 79X79X105)



- *La méthanisation*

La méthanisation est un procédé biologique permettant de valoriser des matières organiques en produisant une énergie renouvelable (électricité, chaleur) et un digestat utilisé comme fertilisant.

- *Le broyage*

Le traitement des branches sans feuilles, des troncs de résineux (diamètre maximum 1 mètre) sont destinés à alimenter des chaudières biomasses (production de vapeur).

- *Le recyclage*

Le recyclage consiste à réintroduire un matériau dans son propre cycle de production, en remplacement total ou partiel d'une matière neuve.

Le centre de tri de Pont Audemer recueille tous les déchets recyclables du territoire et après un tri par type de déchets, tout est envoyé dans les usines de traitement.

Tonnages triés au Centre de tri de Pont Audemer

Chiffres clés 2016 :

- ↳ 8 130 tonnes entrantes (papiers, emballages et cartons)
- ↳ 6 117 tonnes de produits triés expédiés vers les usines de recyclage
- ↳ 1 228 tonnes de refus de tri

Chiffres clés 2017 :

- ↳ 7 992 tonnes entrantes (papiers, emballages et cartons)
- ↳ 6 431 tonnes de produits triés expédiés vers les usines de recyclage
- ↳ 1 449 tonnes de refus de tri

Les indicateurs financiers

1.1 Les modalités d'exploitation du service de collecte

Action	Type de déchets	Type de contrat
Collecte	Résiduelle et sélective (PAP)	Compétence intercommunale Prestataires : DERICHEBOURG/COVED
	Verre, Journaux - Magazines (AV)	Compétence Sdomode Prestataire : SIBELCO
Exploitation	Déchetterie	Compétence Sdomode Prestataire : VEOLIA, ROYER
Traitement	Tri	Compétence Sdomode
	Enfouissement	

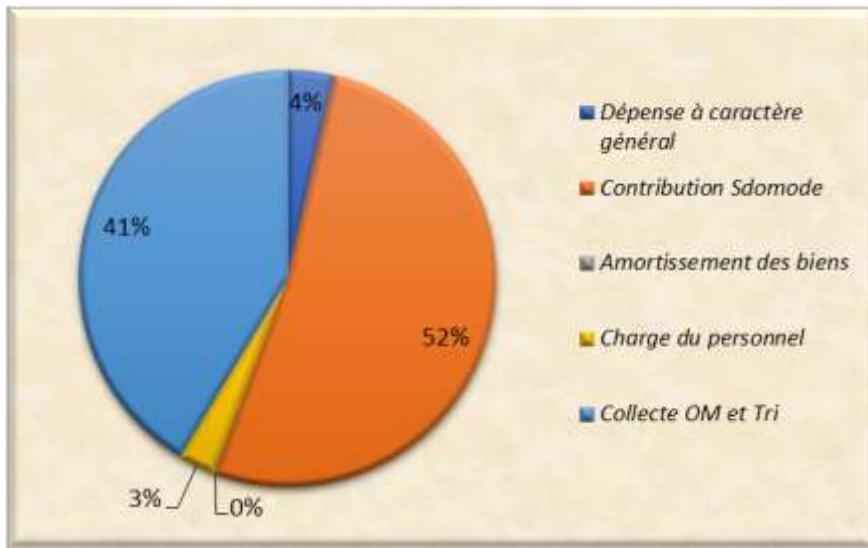
PAP : Porte à Porte

AV : Apport Volontaire

1.2 Bilan financier de l'année 2017

* LES DEPENSES

- Fonctionnement : 4 826 328.78 €
- Investissement : 51 438.10 €



* LES RECETTES

Répartition des recettes

Collectivité	TEOM	Redevance Spéciale	Vente de bacs et compostateurs
Intercom Bernay Terres de Normandie	5 973 786 €	31 187 €	5 332 €

Taux de TEOM

Collectivités	TEOM
Ex-Intercom du pays Brionnais	
Communes rurales	13.30 %
Ville de Brionne	11.73 %
Ex-Intercom Risle et Charentonne	
Intercom du Pays Beaumontais	13.81 %
CC Risle Charentonne	11.67 %
Ex-CC Broglie	
Villes de Montreuil l'Argillé et Broglie	15.96 %
Communes rurales	14.96 %
Ex-CC Beaumesnil	15.55 %
Ex-CC Bernay	13.85 %

1.3 Les perspectives pour 2018

L'Intercom Bernay Terres de Normandie va doter la commune de Brionne en bacs jaunes.

L'Intercom Bernay Terres de Normandie lance la démarche d'élaboration et de mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

L'Intercom Bernay Terres de Normandie continuera son engagement pris aux côtés du Sdomode dans le Contrat d'Objectif Déchet Economie Circulaire (CODEC).